

Réf: Dossier N° : 57895

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CAMMAYENE SERVICES »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 9^e tranche, Lot 703, ilot 31, 26
BP 185 ABJ 26**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Oct. 2018 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CAMMAYENE SERVICES » .

Objet: Construction, Bâtiments et Travaux Publics ; Rénovation et entretien de bâtiments ; Fournitures de matériels industriels, techniques et professionnels ; Aménagement de bureau ; Mobiliers informatiques ; Fournitures de bureau. Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 9^e tranche, Lot 703, ilot 31, 26
BP 185 ABJ 26**

GERANT: Monsieur FADIGA AMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31684 du 06/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28242 du 06/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

